conclusions

Par **nogues**, le **26/01/2006** à **20:20**

qui peut m'aider a corriger mes conclusions dans le fond et la forme.
je suis un ancien dirigeant d'entreprise , sans le sou et ruiné,poursuivi par des banques en tant que caution solidaire
toute l'histoire est disponible sur mon site sur simple demande

cordialement

Par **Talion**, le **26/01/2006** à **22:48**

Je doute que beaucoup ici aient le niveau requis pour vous guider dans cette opération. Quant à moi je crains de ne pas avoir le temps, corrigeant actuellement des examens.

Je me dois toutefois d'attirer votre attention sur trois points : les étudiants en droit n'ont pas les connaissances suffisantes pour rédiger des conclusions puisque cela n'est pas enseigné à l'université ; ensuite, il ne suffit pas d'avoir vos conclusions et le récit de vos mésaventures pour rédiger des conclusions : il faut également accéder aux pièces du dossier puisque celles-ci doivent être mentionnées tout au long des conclusions, puis dans un bordereau récapitulatif des pièces ; enfin il y a des permanences juridiques gratuites assurées par des avocats dans les tribunaux, et je vous invite à vous renseigner auprès d'eux.

Si toutefois je me libère de mes obligations rapidement et que je m'en sens la force, je vous recontacterai par le biais de ce forum afin de vous assister dans cette affaire, étant entendu que cela ne saurait engager ma responsabilité et encore moins celle du site.

Par **LacunA**, le **03/02/2006** à **11:58**

j'ai eu l'occasion de rédiger des conclusions, c'est pas bien difficile, c'est plus de la réthorique que du droit pur et dur (on se base sur peu de textes même si on doit dans le fond les respecter, logique)

en gros, tu présentes les arguments de la partie adverse, les réfute, que ce soit une base juridique, une base de logique, ou de psychologique (comme on peux en trouver dans un dossier de divorce avec garde d'enfants par exemple), le tout est de montrer au juge que ta

position est la meilleure.

Ensuite, dans une autre partie il faut exposer tes prétentions, ce que tu réclames aux termes de ces conclusions en somme, quelle condamnation tu souhaites pour la partie adverse (la partie juridique se concentre surtout dans les prétentions des parties en fait)

Par **Talion**, le **03/02/2006** à **13:19**

Je ne les rédige pas tout à fait comme cela LacunA. Enfin plusieurs méthodes sont possibles :)

Image not found or type unknown Le fait est toutefois qu'un étudiant qui n'a jamais eu l'occasion de rédiger des conclusions de sa vie ne sera pas à même d'improviser en la matière, étant donné que ce n'est pas quelque chose qui est enseigné à la fac.

Pour ma part je suis plutôt le schéma :

"Plaise au tribunal"
I En fait
II En droit
III Discussion
Par ces motifs
"Sous toutes réserves"

:wink:

(jolie voiture au passage, et très bon pseudo Image not found or type unknown)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés